

Publications des départements et des offices de la Confédération

Initiative populaire fédérale «contre les importations de fourrures»

Expiration du délai

La Chancellerie fédérale fait savoir que l'initiative populaire fédérale «contre les importations de fourrures», publiée dans la Feuille fédérale du 7 octobre 2003 (FF 2003 5948), ce qui a marqué le début de la récolte des signatures, n'avait toujours pas été déposée à la Chancellerie fédérale en date du 7 avril 2005, accompagnée du nombre de signatures requis par la constitution. En vertu des art. 69, al. 4, et 71, al. 1, de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (RS 161.1), le délai imparti pour la récolte des signatures a donc expiré sans avoir été utilisé.

8 avril 2005

Chancellerie fédérale

Initiative populaire fédérale «contre les importations de fourrures»

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2005
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.04.2005
Date	
Data	
Seite	2535-2535
Page	
Pagina	
Ref. No	10 138 557

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.